

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES ET PRODUITS SANITAIRES DURABLES (Règlement 2023-02)

Comment faire pour bénéficier du programme? Hâtez-vous, les inscriptions sont limitées !

Envoyez le formulaire à occupation.territoire@ville.beauharnois.qc.ca avec les pièces justificatives suivantes au plus tard le 1^{er} décembre de chaque année :

- Une preuve de résidence*;
- Une facture originale pour indiquant les produits admissibles et le reçu d'achat indiquant le nom de l'entreprise qui a effectué la vente et les taxes applicables;
- Une copie du certificat de naissance ou d'adoption émanant d'une autorité compétente et établissant l'autorité parentale du demandeur et l'âge de l'enfant, soit une attestation signée par le médecin traitant si la grossesse est en cours indiquant la date prévue de l'accouchement.

Nom du demandeur :
Adresse complète :
Téléphone :
Courriel :
Nom de l'enfant, si applicable
Date de naissance de l'enfant, si applicable

Signature du demandeur

Date (aaaa-mm-jj)

Critères d'admissibilité :

Être résident de la Ville de Beauharnois au moment de l'acquisition d'un produit sanitaire admissible ;
Déposer la demande de subvention dans les six mois suivant l'achat.

Produits admissibles :

Couches lavables pour bébés et adultes, couches lavables pour la piscine, compresses d'allaitement lavables, coupes et disques menstruelles, protège-dessous lavables, serviettes hygiéniques lavables, culottes d'apprentissage lavables, culottes absorbantes lavables.

Montant de la subvention :

- Le montant de la subvention consentie dans le cadre du présent programme est de 50 % du coût d'achat avant taxes. L'aide financière accordée, faisant l'objet d'une seule demande, ne peut excéder 150 \$ par utilisateur, et ce, pour la durée du présent programme.
- Un achat cumulatif de 30 \$ est requis pour obtenir un remboursement.
- Un maximum de 250 \$ par famille est autorisé pour la durée du présent programme.
- L'aide financière accordée est bonifiée de 20 % pour tout achat de produits admissibles effectué dans un commerce de la Ville de Beauharnois.